

InterSCoT Baie du Mont Saint-Michel



EXPOSITION

« LES PÉRISCOPES DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL »

**Des installations éphémères pour une démarche participative
sur quatre Sites Belvédères**

Ouverte du 2 au 31 mars 2019

SALLE DES HÔTES - ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL

En parallèle d'une démarche de Plan de paysage, les collectivités locales normandes et bretonnes de la Baie du Mont Saint-Michel, réunies en InterSCoT, ont initié une opération autour de « Sites Belvédères » en avril 2018. Quatre lieux donnant à voir la Valeur Universelle Exceptionnelle, liée à l'inscription au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO du Mont Saint-Michel et de sa Baie, ont été choisis dans la Manche et en Ile-et-Vilaine pour leur relation privilégiée avec la Merveille et pour leur caractère paysager particulier qui illustre la diversité des paysages de la Baie : Genêts, un site d'élevage, de prés-salés, le départ des pèlerins et des traversées à pied ; Avranches, un site urbain, historique et religieux ; Cancale-Pointe du Grabin, un site maritime et conchylicole ; Vieux-Viel, un site rural et agricole. **Ils ont accueilli, entre avril et la fin de l'été 2018, une installation éphémère, le Périscopes. Cet outil d'observation du paysage et d'interpellation a été conçu et réalisé par les architectes et paysagistes de l'atelier nantais *Quand même* (quandmeme.fr). L'exposition présentée du 2 au 31 mars dans la Salle des Hôtes de l'abbaye du Mont Saint-Michel, dans le cadre d'une co-invitation du Centre des Monuments Nationaux et de l'InterSCoT Baie du Mont Saint-Michel, présente les enjeux du projet, restitue le travail de collecte réalisé auprès des usagers de la Baie et esquisse les propositions à mettre en œuvre sur ces Sites Belvédères.**



« Les Périscopes de la Baie du Mont Saint-Michel »

En avril 2018, quatre Périscopes étaient installés à l'occasion de quatre résidences-chantiers de 48h durant lesquelles chacun était invité à rejoindre l'équipe de l'atelier *Quand même*. Ces objets singuliers et ludiques n'ont pas manqué de susciter la curiosité des usagers de la Baie (habitants,

exploitants, visiteurs...). Leur jeu de miroirs fragmentant le paysage à 360° permettait d'obtenir des vis-à-vis insolites qui mettaient en regard le Mont et les paysages des Sites Belvédères. Ils ont ainsi attiré l'attention et interrogé le public en pointant les interactions entre le Mont Saint-Michel et sa Baie d'une part, et les territoires dans lesquels ils s'inscrivent d'autre part.

Durant les deux journées de résidence, l'équipe - constituée d'architecte, scénographe, paysagiste, dessinateur et vidéaste - a collecté la parole des habitants : leur rapport à la Merveille et à la Baie, les petites et grandes histoires qui y sont liées, les évolutions au fil du temps, l'attachement à un paysage, etc. Après son départ et jusqu'à la fin de l'été, une boîte aux lettres et une adresse Facebook ont permis de poursuivre la récolte de cette parole libre. De nombreux récits sur les usages et les histoires des lieux ont pu ainsi être recueillis.



L'ensemble de ces données a été analysé et est, aujourd'hui, restitué au public sous la forme d'une exposition.

Films-récits, dessins, croquis, photos, textes, citations reflèteront l'expression des attentes des habitants de la Baie. Les spécificités de chaque site seront mises en avant (plan de situation de la commune dans la Baie, description, contexte,

paysage) ainsi que des esquisses préfigurant les installations pérennes mises en place dans l'avenir sur ces lieux emblématiques.

Le film « Paysages » (7mn) réalisé durant les résidences rendra compte de la richesse des paysages rencontrés.

Le Plan de paysage (et ses grands axes de diagnostic conduit par l'agence Folléa-Gautier) sera également présenté.

Pour achever la visite de l'exposition de manière ludique, un Périscope prendra place dans la Salle des Hôtes permettant, grâce à ses miroirs, de jouer avec l'espace patrimonial, les reflets et multiplications.

Équipe Quand même : Marion Morcelet (architecte) / Maud Martin (réalisatrice) / Félix Blondel (illustrateur) / James Bouquard (paysagiste et scénographe) / Pierre-Yves Péré (architecte).

RAPPEL DU CONTEXTE GÉNÉRAL

En 1979, le site du « Mont-Saint-Michel et de sa baie » est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. En 1998, ce site remarquable est inscrit une deuxième fois sur la liste du Patrimoine mondial comme composante du Bien « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France ». Depuis, les enjeux ont changé et l'UNESCO demande la production d'un projet partagé avec les différents acteurs du territoire, conciliant des objectifs de préservation et de mise en valeur du site liés à sa Valeur Universelle Exceptionnelle.

Le territoire de la Baie du Mont-Saint-Michel s'étend sur la Normandie et la Bretagne et mobilise trois Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) portés par trois structures : le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de la Baie du Mont-Saint-Michel, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Saint-Malo, le Syndicat mixte du SCoT du Pays de Fougères. Les collectivités locales, ainsi réunies au sein de l'InterSCoT de la Baie, sont engagées dans une démarche collective et ouverte pour une préservation durable du Mont-Saint-Michel et de sa Baie. La coopération avec le Grand Chambord, confronté aux mêmes problématiques pour son appartenance au bien du patrimoine mondial de l'UNESCO « Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes », a également été initiée.

Un Plan de Gestion allié à un Plan de Paysage sont actuellement en cours d'élaboration.

INFORMATIONS PRATIQUES EXPOSITION

Exposition visible dans le cadre du Circuit de visite de l'abbaye du Mont Saint-Michel, **tous les jours de 9h30 à 17h, Salle des Hôtes.**

Fermeture du monument une heure plus tard.

L'inauguration de cette exposition aura lieu le 1^{er} mars à 17h.

Tarifs :

Plein tarif : 10 €

Tarif réduit : 8 €

Professionnels du tourisme et groupes : 8 € (à partir de 20 payants)

Gratuit : moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires) / 18-25 ans (ressortissants des 28 pays de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire européen) / personne en situation de handicap et son accompagnateur / bénéficiaire des minimas sociaux (attestation de moins de 6 mois) / Pass Education (en cours de validité et dûment rempli).

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel
02 33 79 40 30
contact@petrmontsaintmichel.fr

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Saint-Malo
02 99 21 17 27
contact@pays-stmalo.fr

Syndicat mixte du SCoT du Pays de Fougères
35133 LA SELLE-EN-LUITRE
02 57 70 00 12
contact@pays-stmalo.fr

